

EG Retail (France) SAS  
Immeuble le Cervier B  
12, avenue des Béguines  
Cergy-Saint-Christophe  
95806 Cergy-Pontoise Cedex  
T. : +33 (0)1 73 15 00 00  
www.eurogarages.com



→ Est DE



DREAL NORMANDIE  
Unité Départementale de l'Orne  
Cité Administrative – Place Bonet  
CE 40020  
61013 ALENCON CEDEX

Cergy Pontoise, le 11 décembre 2018

Objet : Cessation d'activité de la station-service BP située au 95, rue Louis Pasteur à l'AIGLE (61)

Vos réf. : DP.2017.149  
Affaire suivie par : Daniel Philipps

Madame le Préfet,

Nous faisons suite à notre courrier en date du 27 février 2017 de déclaration de la cessation d'activité de la station-service « BP » citée en objet, pour lequel vos services nous ont notifié le récépissé de notification de cessation d'activité par courrier en date du 11 décembre 2018.

A titre liminaire, nous vous informons de la nouvelle dénomination sociale de notre société depuis le 30 septembre 2017 : EG Retail (France) SAS, en lieu et place de EFR France.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de l'article R.512-66-1 III. du Code de l'environnement, notre société a fait procéder aux travaux de démantèlement des installations pétrolières, qui se sont déroulés du 25 septembre au 22 novembre 2017. Les opérations d'excavation conduites jusqu'à une profondeur maximale d'environ 5,70 m ont permis l'évacuation d'un total de 1503 tonnes de matériaux impactés vers le centre agréé de Sotteville-Lès-Rouen (76).

A l'issue des travaux de démantèlement, les analyses réalisées au niveau des fonds et flancs de fouilles ont mis en évidence des concentrations résiduelles significatives en hydrocarbures volatils C5-C10 (teneur maximale de 1 160 mg/kg), en hydrocarbures totaux C10-C40 (teneur maximale de 2 340 mg/kg) et en BTEX (teneur maximale de 842 mg/kg) notamment au droit de l'ancienne aire de lavage sur les sols demeurés en place.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Gestion, des investigations complémentaires ont été réalisées le 11 juin 2018 et des piézaires complémentaires ont été mis en place. Cette étude a

mis en évidence la présence de teneurs résiduelles significatives dans les sols et les eaux souterraines majoritairement en partie Ouest Nord-Ouest en hydrocarbures C<sub>5</sub>-C<sub>10</sub> et BTEX.

En tenant compte des contraintes spécifiques au site, notamment sa faible surface utile (maintien du bâtiment de l'ancienne boutique) et une profondeur importante des impacts (à partir de 3,0 m), par ailleurs majoritairement localisés en zone saturée, il est proposé la mise en œuvre d'un traitement des eaux souterraines (options n°1 ou 2) associée à la conservation sur site des impacts résiduels dans les sols, à l'instauration de restrictions d'usage et à la mise en place d'une surveillance de la qualité des eaux souterraines.

A ce titre, nous vous précisons que notre société est propriétaire de la totalité de l'emprise foncière sur laquelle était exploitée l'installation considérée et qu'aucun transfert de propriété ou de jouissance n'est envisagé.

L'Analyse des Risques sanitaires Résiduels réalisée sur la base des principes de gestion proposés, confirme la compatibilité sanitaire du sous-sol étudié avec un usage comparable à la dernière période d'exploitation, à savoir un usage industriel.

En attendant la mise en place de l'option de gestion, des campagnes de surveillance de la qualité des eaux souterraines avant et après travaux de démantèlement ont été réalisées. Les résultats analytiques ont confirmé la présence d'un impact résiduel au sein des eaux souterraines localisé en partie Ouest Nord-Ouest du site en aval et aval/latéral hydraulique

Au regard de ces résultats lors des campagnes de surveillance avant et après travaux de démantèlement et selon les préconisations du bureau d'études HPC Envirotec, nous poursuivons la surveillance de la qualité des eaux souterraines selon une fréquence semestrielle.

Nous vous prions en conséquence de bien vouloir trouver ci-joint le dossier environnemental composé des rapports du Bureau d'études HPC Envirotec suivants :

- Rapport HPC-F 1B/2.17.5188 a en date du 11 janvier 2018 : Suivi environnemental des travaux de démantèlement des installations pétrolières et gestion de matériaux reconnus impactés
- Rapport HPC-F 1B/2.18.5032 a en date du 19 mars 2018 : Surveillance de la qualité des eaux souterraines (Campagnes des 5 mai 2017 et 22 février 2018)
- Rapport HPC-F 2A/2.18.5219 a en date du 26 septembre 2018 : Investigations complémentaires, Plan de Gestion et Analyses des Risques sanitaires Résiduels (ARR)

En complément du présent dossier, nous vous communiquons le certificat de nettoyage/dégazage et neutralisation à l'eau des cuves, tuyauteries (société Maillot) et les BSD associés, ainsi que le certificat de ferrailage des cuves et des séparateurs (société CTP).

Conformément aux dispositions de l'article R. 512-66-1 III du Code de l'environnement, nous joignons à la présente copie des courriers relatifs à la transmission de ces informations à Monsieur le Maire de l'Aigle.

Demeurant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, vous prions de croire, Madame La Préfet, à l'assurance de notre parfaite considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CA', positioned above the printed name.

Coline Audouard  
Ingénieur Remediation

PJ : Rapport HPC-F 1B/2.17.5188 a en date du 11 janvier 2018  
Rapport HPC-F 1B/2.18.5032 a en date du 19 mars 2018  
Rapport HPC-F 2A/2.18.5219 a en date du 26 septembre 2018  
6 certificats de nettoyage/dégazage/neutralisation à l'eau cuves, tuyauteries – Société Maillot  
3 certificats de ferrailage cuves, tuyauteries et séparateurs – Société CTP  
4 BSD  
Copie du courrier adressé à Monsieur le Maire de l'Aigle